

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

02 novembre 2015

Croissance soutenue de l'Internet mobile au 3^{ème} trimestre 2015

Le 3^{ème} trimestre 2015 a été marqué par des évolutions positives des principaux indicateurs du marché des télécommunications.

Le prix des communications mobiles, mesuré par **le revenu moyen par minute (ARPM¹)**, a enregistré une baisse annuelle de 15%. Ainsi, l'ARPM mobile a atteint 0,28 DHHT/min à fin septembre 2015 contre 0,33 DHHT/min à fin septembre 2014.

Pour sa part, **La facture moyenne par client Internet²** a baissé de 4%, s'établissant à 24 DHHT/mois au 30 septembre 2015 contre 25 DHHT à la même période de 2014. La facture moyenne mensuelle de l'Internet mobile, quant à elle, enregistre une baisse de 6% en s'établissant à 17 DHHT/client à fin septembre 2015 alors que la facture de l'ADSL connaît une hausse de 4% et s'élève à 95 DHHT/ client à fin septembre 2015.

Au niveau du segment fixe, l'ARPM affiche une hausse de 17%, passant de 0,77 DHHT/min au 30 septembre 2014 à 0,9 DHHT au 30 septembre 2015.

Quant aux usages, **l'usage moyen sortant mensuel par abonné** mobile continue sa croissance. Ainsi, le nombre de minutes mobiles consommées a atteint 98 minutes en moyenne par client et par mois à fin septembre 2015, soit une hausse de 6,5% en un an. Cette croissance s'accompagne d'une évolution annuelle du trafic sortant mobile qui augmente de 11,2% dépassant 14 milliards de minutes au cours du 3^{ème} trimestre 2015. Le nombre de SMS échangés durant ce troisième trimestre s'élève, pour sa part, à 4,29 milliards, en baisse de 26,5% sur un an.

Pour le segment fixe, l'usage moyen sortant mensuel par abonné a connu une hausse de 5% sur une année, passant de 119 à 125 minutes par client et par mois entre fin septembre 2014 et fin septembre 2015. Par contre, le trafic voix sortant pour ce même segment a connu une baisse annuelle de l'ordre de 9,9% s'établissant à 814,6 millions de minutes.

¹ ARPM : Le revenu moyen d'une minute de communication (Average Revenue Per Minute) est obtenu en divisant le chiffre d'affaires hors taxes des communications voix sortantes par le trafic sortant en minutes.

² La facture moyenne mensuelle par client Internet est obtenue en divisant le chiffre d'affaires hors taxes Internet par le parc moyen d'abonnés Internet et par la période concernée en mois.

Pour ce qui est de **l'évolution du nombre des abonnés**, le parc mobile a connu une hausse trimestrielle de 3,34% et annuelle de 0,43%. Ainsi, à fin septembre 2015, le Maroc comptait 44,45 millions d'abonnés mobiles, avec un taux de pénétration d'un peu plus de 131%³.

La répartition du parc mobile selon le mode de facturation fait ressortir une évolution annuelle positive de 15,47% du parc post payé qui a atteint 2,65 millions d'abonnés. Le parc des abonnés prépayés a atteint 41,79 millions d'abonnés et enregistre une légère baisse annuelle de 0,39%.

Le parc fixe marque une baisse annuelle de 10,78% et s'établit à 2,29 millions d'abonnés dont 610 727 en mobilité restreinte (en baisse annuelle de 39,3%).

En ce qui concerne le nombre d'abonnés Internet, il s'établit au troisième trimestre 2015 à 13,89 millions affichant un taux de croissance annuelle de 63,54%. Le taux de pénétration a ainsi atteint 41,1%. Le parc Internet mobile marque une progression annuelle de 69,58% avec 12,81 millions d'abonnés. Le parc ADSL qui compte 1,08 millions d'abonnés enregistre également une croissance annuelle de plus de 15%.

³ A partir du mois de mars 2015, le calcul du taux de pénétration se base sur les résultats du dernier recensement de la population et de l'habitat (RGPH 2014/HCP). Avant cette date, le calcul de ce taux se basait sur les projections de la population (RGPH 2004/HCP).